

Rapport public Parcoursup session 2025

Université Angers - Double licence - Droit / Economie et gestion - Double licence Droit et Economie

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Angers - Double licence - Droit / Economie et gestion - Double licence Droit et Economie (18495)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 13%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Angers - Double licence - Droit / Economie et gestion - Double licence Droit et Economie (18495)	Jury par défaut	Tous les candidats	40	812	121	121	20

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Angers - Double licence - Droit / Economie et gestion - Double licence Droit et Economie (18495)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	515	91	91	15	75 %
			Masculin	297	30	30	5	25 %
			Total	812	121	121	20	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Angers - Double licence - Droit / Economie et gestion - Double licence Droit et Economie (18495)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	95	0	0	0	0 %
				AB	244	2	2	1	5,3 %
				B	252	40	40	8	42,1 %
				TB	132	73	73	10	52,6 %
				TBF	8	5	5	0	0 %
				Total	733	120	120	19	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	4	0	0	0	
				Sans mention	21	0	0	0	
				AB	19	0	0	0	
				B	12	0	0	0	
				Total	56	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	1	0	0	0	
				AB	3	0	0	0	
				B	3	0	0	0	
				TB	2	0	0	0	
				Total	9	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	4	0	0	0	0 %
				AB	7	0	0	0	0 %
				B	1	0	0	0	0 %
				TB	2	1	1	1	100 %
				Total	14	1	1	1	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Angers - Double licence - Droit / Economie et gestion - Double licence Droit et Economie (18495)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	676	100	100	16	80 %
			En réorientation	97	19	19	3	15 %
			Non scolarisés	21	1	1	1	5 %
			Scolarité étrangère	12	0	0	0	0 %
			Autres	6	1	1	0	0 %
			Total	812	121	121	20	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Angers - Double licence - Droit / Economie et gestion - Double licence Droit et Economie (18495)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	259	69	69	15
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	181	17	17	1
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	58	17	17	0

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	45	0	0	0
			Mathématiques Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	36	10	10	2
			Autres doublettes	142	7	7	1
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Angers - Double licence - Droit / Economie et gestion - Double licence Droit et Economie (18495)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	35,9 %	57,5 %	57,5 %	78,9 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	25,1 %	14,2 %	14,2 %	5,3 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	8 %	14,2 %	14,2 %	0 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	6,2 %	0 %	0 %	0 %
		Mathématiques Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	5 %	8,3 %	8,3 %	10,5 %
		Autres doublettes	19,7 %	5,8 %	5,8 %	5,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes en français, mathématique, histoire-géographie, LV1	Notes de première et de terminale suivant les séries de baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle. Orthographe, Syntaxe, Capacités argumentatives	Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat, lettre de motivation	Essentiel
	Méthode de travail, Autonomie dans le travail	Champs « méthode de travail » et « Autonomie » de la fiche avenir	Très important
Savoir-être	Autonomie dans le travail, Attitude en classe, Implication, Capacité à fournir des efforts, Ouverture au monde	Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et de terminale	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation. Adéquation avec les débouchés de la formation	Lettre de motivation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pratique régulière d'un sport, d'une activité musicale, théâtrale, ou autre ; bénévolat dans une association ; engagement citoyen ; etc.	Champ « engagement citoyen » de la fiche Avenir. Rubrique « Activités et centre d'intérêts » Lettre de motivation	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

En 2025, comme aux années précédentes, le jury n'a pas considéré les candidatures des candidats qui n'avaient pas de cours de mathématiques en Terminale.

En 2025, comme aux années précédentes, le jury n'a pas considéré les candidatures des candidats dont les moyennes combinées en mathématiques, français, histoire-géographie et LV1 étaient inférieures à la moyenne de leur classe de lycée.

En 2025, le jury a fixé trois seuils d'admissibilité quantitatifs :

13,5 / 20 moyenne en mathématiques en Première

14,5 / 20 au baccalauréat de français

14,5 / 20 au baccalauréat de mathématiques

Ces seuils sont ajustés de temps en temps pour tenir compte de l' "inflation des notes".

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les membres de la commission ont étudié les résultats de première et terminale, l'avis des enseignants sur l'implication, l'autonomie et l'attitude des étudiants, le fait que les étudiants ont compris les débouchés de la formation à travers leur projet de formation.

Le caractère exigeant de la Double Licence Droit-Economie requiert de la part des étudiants désireux de s'inscrire dans cette formation les compétences suivantes :

- 1-Très bonne expression écrite et orale
- 2-Solides compétences en mathématiques
- 3-Forte capacité de travail
- 4-Grande rigueur
- 5-Intérêt pour les questions économiques, juridiques et sociétales

Les membres de la commission ont donc été attentifs aux éléments suivants :

- Bonne maîtrise du français attestée par les notes obtenues au baccalauréat
- Bonne maîtrise des mathématiques attestée par les notes obtenues en première et en terminale, que ce soit en spécialité mathématique ou option mathématique complémentaire
- Notes obtenues en LVA et histoire-géographie en première et en terminale dans le cadre du tronc commun
- Notes obtenues dans les 3 spécialités choisies en première et dans les 2 spécialités poursuivies en terminale
- Choix obligatoirement effectué en terminale entre les spécialités suivantes : Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques ; Sciences Économiques et Sociales ; Mathématiques ; Physique-Chimie ; Sciences de l'Ingénieur
- Motivation du ou de la candidat (e) exprimée dans la lettre de motivation accompagnant le dossier.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'

examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Cette formation étant très sélective, seuls les très bons dossiers (moyenne supérieure à 14,5 / 20) sont examinés. De plus, une attention particulière est portée sur la qualité rédactionnelle des candidats et à leur niveau en mathématiques.

Signature :

Françoise GROLLEAU,

Président de l'établissement Université Angers